

## Rencontre régionale AGIR pour la planète

### Vers des quartiers à énergie positive en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Jeudi 27 mars 2008

Maison méditerranéenne des sciences de l'Homme – Aix-en-Provence

#### Débat de l'après-midi

**Pascale VERNE** : Merci beaucoup Céline. Comme ce matin, nous avons, à peu près, une heure de possibilité de débat. Vous pourrez retrouver tous les documents qui vous ont été présentés aujourd'hui et nous poser des questions sur nos sites Internet.

Je vous présente Monsieur Karim Ghendouf, Conseiller régional, délégué aux Affaires relevant de l'énergie.

**Karim GHENDOUF** : Bonjour à vous tous. J'espère que vous avez passé une journée agréable de travail, d'échanges, qui ont été, je pense, constructifs. Je suis là ce soir pour tenter de conclure, mais ce n'est pas une conclusion, c'est plutôt le lancement d'un nouvel appel à projets qui devrait nous permettre de nous rencontrer encore et encore pour faire progresser le développement des énergies renouvelables et la maîtrise de la demande en énergie... Avant de conclure, je vous invite à débattre.

#### Débat

**Jean-Jacques RAYNAL** : Je me présente, Jean-Jacques Raynal. Normalement je devrais créer la société Limnia. Même si elle va commencer à exister, c'est une société qui a déjà sept à huit d'existence en tant que recherche dans la maîtrise distribuée de solidifier l'hydrogène sur des marchés très différents qui peuvent aller du marché du *portable device* et *cellular phone*, une nouvelle génération d'*Internet Phone*, plus évoluée que le iPhone d'Apple, qui peuvent aller jusqu'au marché des scooters. Je pense qu'il y aurait beaucoup de scooters, de fabrication même européenne, dont Aprilia, qui seraient ravies de pouvoir commercialiser ce genre de véhicules avec l'hydrogène solide à bord, qui aurait de bonnes performances sans avoir ni de pollution auditive ni de pollution chimique. Cela peut aller dans tout ce qui est back-up de centrale. Le Graal, comme on dit en américain, cela peut aller sur l'industrie automobile mais je pense qu'il faudra faire beaucoup de lobbying, cela prendra certainement une dizaine d'années avant que de grands groupes commencent à commercialiser des voitures à hydrogène.

La vraie question, c'est comment pourrait-on rentrer en partenariat ? Ceci est une start-up à l'américaine, c'est-à-dire qu'elle aura de grands budgets. Même si on commence avec pas grand-chose, on a déjà aujourd'hui un portefeuille de brevets qui valent plus de 3 milliards. J'aimerais bien avoir la position du pôle de compétitivité, de CAPENERGIES.

**Jean-Christophe DELVALLET :** La thématique des transports propres nous intéresse par le côté propre plus que par le côté transport. Pour répondre à votre question, le fait que vous soyez une entreprise binationale avec une implantation en France ne nous pose aucun problème de conscience, du moment que vous êtes particulièrement innovant. Ensuite, pour ce qui est de PREMIO, il y a une sorte de cahier des charges techniques et le comité évalue le respect de ces spécifications pour voir si le projet s'insère ou pas potentiellement dans le programme.

**Jean-Jacques RAYNAL :** Ma question est pour la société Watteco. Est-ce que vous avez pensé à développer la standardisation de votre procédé parce que je vois des problèmes potentiels de non-compatibilité avec beaucoup de modems que tout le monde achète maintenant et qui vont de 10 mégabits jusqu'à 200 mégabits. Donc je pense qu'il faut être absolument sûr qu'il n'y aura aucun problème d'interopérabilité. Pour que votre technologie soit un grand marché, il faut arriver à la standardiser et donc à développer des initiatives au niveau de consortiums, pourquoi pas mondiaux, parce que je pense tout le monde pourrait être intéressé

**Paul BERTRAND :** Oui, vous avez raison. Nous sommes membres d'un certain nombre d'alliances de normalisation et nous travaillons aussi dans des groupes de standardisation tels que l'IEEE, par exemple. Nous participons activement à toutes les réunions de l'IEEE. En ce moment, il y a une petite bagarre entre les Etats-Unis, l'Europe et le Japon pour savoir quel sera le format de CPL retenu. Nous participerons activement au choix du B 19 01.

Nous sommes en même temps membres de l'alliance Universal Association. Je suis moi-même le *chairman* du groupe Contrôle commande de cette alliance. Dans l'autre alliance, je suis membre actif du groupe Contrôle commande également, pour les applications domestiques. Donc, votre question fait sens.

Il y a une autre question qui fait sens : aujourd'hui, pourquoi ne trouve-t-on pas de contrôle commande dans la maison qui permettrait d'économiser l'énergie, alors que ce n'est pas du tout un défi technologique. Quand vous êtes dans votre voiture, la voiture prend des millions de décisions par seconde. Votre voiture est capable de vous informer sur le niveau d'essence, elle est capable de vous dire où vous êtes, la pression des pneus. Et quand vous sortez de votre voiture et que vous rentrez dans votre maison, c'est le Moyen-Age. La maison ne prend aucune décision. Vous ne savez pas combien ça consomme. Vous êtes capables de sortir de votre maison en laissant votre frigo ouvert et en laissant vos radiateurs électriques en fonctionnement alors qu'il n'y a plus personne. Pourquoi aujourd'hui cela n'existe pas alors qu'il n'y a aucun défi technologique à tout cela ? De nombreuses entreprises seraient capables de faire de l'automatisation dans la maison. Ce n'est pas l'absence de standards qui nuit à l'automatisation, C'est la multiplicité des standards, il y a beaucoup trop de standards. Ce qu'on essaie de prêcher, c'est précisément, non pas de rajouter un nouveau standard, mais d'en diminuer le nombre. Il faut se concentrer sur ce qui

pourrait être utile à l'utilisateur et, pourquoi pas, utile à la planète avec comme objectif de prendre les standards qui permettent de faire de l'efficacité énergétique.

**Jean-Jacques RAYNAL** : Il y avait quelque chose qui était beaucoup plus *challenging* que cela, auquel j'ai participé, sur les DRM. Intertrust étaient les premiers à avoir ces technologies. Ils étaient tellement les premiers que des grands groupes comme Microsoft avaient très peur. Ils avaient compris l'intérêt stratégique de les développer. Donc ils avaient uniquement besoin de cinq ans pour le faire. La solution n'est pas à travers les standardisations. Les standardisations, c'est une chose. Aux Etats-Unis, quand on a des problèmes d'interopérabilité comme ceux-ci, les Etats-Unis sont très forts, en mettant des Japonais avec eux. Il faut frapper aux bonnes portes.

Si vous voulez faire quelque chose, ce n'est pas à travers les standardisations, c'est à travers des gens qui ont un rêve. Et puis, frapper aux bonnes portes, bâtir des consortia...

**Pascale VERNE** : Monsieur Raynal, merci.

**Cyril CACHAT** : Cyril Cachat, H3C Energies. J'ai une question concernant PREMIO et sur l'alerte MDE. Je vois très bien tout l'intérêt du système pour effacer les pointes et l'implication en évitement de tonnes de CO<sub>2</sub> puisque ce sont des centrales thermiques en moins qu'on va démarrer peut être, mais en termes de diminution des consommations, est-ce que cette alerte MDE pourra être déclenché par l'utilisateur au final et pas seulement par le régulateur qui a un intérêt un peu économique ? Vous dites « aujourd'hui l'alerte MDE on ne sait pas trop d'où elle vient », est-ce qu'elle pourrait venir de là aussi ?

**Olivier NORMAND**. Je reviens sur les deux objectifs du pilotage. Le premier objectif, c'est d'abord et surtout d'optimiser les équipements, que ce soit dans le résidentiel, le tertiaire ou sur l'éclairage public. Donc, il y a déjà une première fonction d'optimisation de la consommation énergétique. Je prends un exemple du système Watteco, pour ne pas le citer. Par défaut, ce système-là va piloter les différents usages électriques qu'il y a dans la maison pour permettre de diminuer la facture énergétique. Passer en heures creuse, en heures pleines ou l'idée du contacteur pour l'eau chaude sanitaire...c'est cela en un tout petit peu plus évolué. Par défaut, le premier pilotage qu'on demande à chaque intelligence locale, c'est d'optimiser le système énergétique.

Il y a une deuxième fonction qui est l'alerte MDE mais qui est une alerte au niveau local. Cela veut dire que ce n'est pas une alerte au niveau de la maison. C'est une alerte au niveau du quartier ou d'une région et qui là va demander un effort, sur une plage de durée donnée, de réduction ou d'effacement. Tout l'objet, c'est comment permettre cet effacement sans diminuer ou en diminuant au moins le confort de l'utilisateur. Plus l'alerte arrive en amont et plus on est capable d'introduire des logiques de décalage, de permutation ou d'effacement qui sont quasiment transparentes pour l'utilisateur. On pourrait également imaginer des systèmes plus évolués ou plus gros comme du tertiaire. CARMA a mentionné le télésuivi. Cela peut être effectivement du pilotage de charge pour des installations un peu plus grosses qui permettent en fonction de températures prévisibles d'optimiser, soit une installation, soit un parc d'installations.

**Karim GHENDOUF** : Je voudrais qu'on interroge les collectivités, les communes ici présentes pour voir comment elles accueillent cet appel à projets. Est-ce que ça leur paraît faisable ou est-ce que c'est un peu trop compliqué dans l'approche ? Est-ce qu'il y en a qui sont déjà intéressées ? Est-ce qu'ils souhaitent avoir des éléments de réponse ? Je voudrais avoir le sentiment de ceux à qui l'appel à projets est destiné.

**Jean-Marie CANO** : Jean-Marie Cano, de la commune de Saint-Mandrier. Je voudrais savoir quelles sont les mesures incitatives que nous pourrions présenter aux particuliers qui vont participer à cette opération puisqu'ils vont être impliqués lors de la mise en place des matériels, lors du suivi ? Comment allons-nous compenser le dérangement qui va leur être occasionné ?

**Olivier NORMAND** : C'est une excellente question. La fonction première de ce système-là, c'est quand même de viser l'efficacité énergétique et des gains en terme de facture énergétique. Je reprends un système comme l'effacement de charge parce que c'est typiquement ce cas qui se présente. Par défaut, ce système est déjà commercialisé. Donc, il faut bien trouver commercialement un intérêt pour que le client l'achète. Il est vendu effectivement avec un objectif de réduction de la facture énergétique. Vous pouvez également faire en sorte de "sauter" une tranche ou de diminuer d'une tranche en termes de contrat d'abonnement ou de puissance souscrite. Il y a des expérimentations qui ont eu lieu sur des sites où il y avait une gestion d'une multitude de logements et qui permettaient de diminuer de façon très significative la puissance souscrite en jouant sur un parc de logements et de façon transparentes pour l'utilisateur en faisant tourner les procédés. Donc, je dirais que le premier intérêt, c'est que dans la plupart des expérimentations PREMIO, le matériel est offert avec la possibilité, si le client le souhaite à la fin, de pouvoir le garder.

Le projet PREMIO s'inscrit dans une logique globale de performance énergétique. Donc, une chose qu'on peut également offrir, en termes d'accompagnement, c'est un diagnostic, voire des conseils en termes d'économies d'énergie au niveau des participants résidentiels ou tertiaires. On a également une expérimentation sur les pompes à chaleur. Il y aura des techniciens, des réseaux et des filières sélectionnés pour les installations. La première chose que l'on peut faire c'est de venir vérifier a minima l'installation que les gens ont chez eux. Ce n'est pas négligeable comme apport. Puis, il y aura la communication du profil de consommation de l'utilisateur. Chaque participant sera tenu informé de ses consommations. Des conseils lui seront apportés.

Pour l'éclairage public, il y a plusieurs expérimentations qui sont proposées. Par défaut, on sait qu'une collectivité locale peut faire plusieurs dizaines de pourcentage d'économies sur une bonne gestion de son éclairage public.

**Léon-Christophe ETILE** : C'est plus une question de citoyen, je n'ai pas de casquette entreprise pour cette question. Sur le projet PREMIO, il y a besoin d'une collectivité locale pour tout ce qui est service au public et puis il y a les habitants parce que le système va s'implanter chez eux. Est-ce que les habitants peuvent prendre des initiatives au sein des conseils de quartier et remonter vers leur collectivité locale ? Est-ce que vous avez pensé à ce mode de diffusion ?

**Marie-Isabelle FERNANDEZ :** EDF et animatrice du domaine MDE de CAPENERGIES. Effectivement, on rentre par la collectivité parce que le projet PREMIO est plus que du résidentiel particulier mais ce serait le "top" qu'un conseil de quartier dise aussi « on est preneur de cette expérimentation ». Ce projet est un projet de développement durable, il doit être mené en concertation avec la population locale dans le quartier choisi.

**Karim GHENDOUF :** Une précision : cela veut dire que les habitants, réunis en conseil de quartier, demandent à la commune sur laquelle ils vivent de proposer leur candidature, c'est ça ?

**Marie-Isabelle FERNANDEZ.** PREMIO, c'est le résidentiel, le tertiaire, les petits commerces d'une commune. Donc, des habitants, des particuliers uniquement ne peuvent pas décider d'adhérer parce que s'il n'y a que du logement, cela ne sera pas suffisant. PREMIO, c'est un écoquartier dans l'existant vers le réseau électrique du futur. Pour que ce soit une vraie expérimentation, il faut qu'on arrive à avoir tous les secteurs d'activité. Ce n'est pas uniquement un quartier de logements. C'est une petite ville ou un gros quartier dans une grande ville.

**Karim GHENDOUF :** Il faut inviter les citoyens investis dans les conseils de quartier à aller rencontrer leurs élus.

**Marie-Isabelle FERNANDEZ :** Exactement.

**Guy MOUREAU :** En tant que Maire d'une commune, ce projet me paraît extrêmement intéressant. Il permet d'allier économies d'énergies, actions pour le futur, etc., et en même temps c'est une action pédagogique très forte et de participation des gens sur des sujets très forts. D'après ce que je comprends, il y a une forte implication de la Région et une forte implication de la commune ou de la collectivité "accueillante", si je puis dire. A priori, cela pourrait nous intéresser et, éventuellement, on pourrait être candidat.

Si j'ai bien compris, cela concerne à la fois les particuliers, les entreprises, les commerces, les bâtiments communaux, l'éclairage public. Cela permet l'action de la commune en tant que propriétaire et cela va au-delà avec la participation des gens.

**Marie-Isabelle FERNANDEZ :** Cela concerne toutes les activités d'une ville mais appliqué à l'échelle d'un quartier. Mais on ne va pas laisser la commune toute seule. Il y a de l'accompagnement, de l'assistance à maîtrise d'ouvrage... c'est tout cela que les partenaires du projet PREMIO mettent en œuvre pour que les expérimentations puissent être menées à bien et dans les délais. C'est aussi pour cela qu'il y a une phase d'étude assez importante. L'étude, on va la faire dans le cadre de la commune choisie, du quartier choisi.

**Olivier NORMAND :** Je rappelle aussi la possibilité pour les communes de proposer des expérimentations qu'elles souhaiteraient voir mettre en œuvre. L'objectif de cette plate-forme, c'est de mettre en place une certaine logistique qui permet d'évaluer et de comparer des solutions, des idées. Donc, la plate-forme est ouverte à de nouvelles expérimentations et à de nouveaux partenaires. Comme le rappelait Marie-Isabelle, il y aura, entre septembre et les premiers mois de l'année 2009, une phase

de dialogue et de concertation avec les collectivités locales pour caler et pour dimensionner les expérimentations.

**Guy MOUREAU** : La durée de ce type d'action, c'est combien de temps ?

**Olivier NORMAND** La remise finale des dossiers de candidatures, c'est le 30 juin à minuit. Il y a une phase de sélection sur la base de critères. Après, il y aura un vote sur les trois candidates retenues. Il y aura une communication des résultats, vraisemblablement en septembre. Entre septembre et l'été 2009, ce sera une phase de dialogue avec la collectivité locale pour mettre en place ces expérimentations.

La phase réalisation démarre début 2009. Toutes les expérimentations ne nécessitent pas forcément la même durée de mise en place. Vous avez bien compris qu'une expérimentation comme vous l'a présenté Monsieur Bertrand, c'est quasiment du *plug and play* et donc cela peut être facilement mis en œuvre. On voit bien que la concertation et les méthodes participatives sont très importantes en termes d'acceptabilité et de réussite du projet parce que tout, finalement, va passer par les citoyens, par les utilisateurs. Toutes les expérimentations auront la possibilité d'avoir un petit bouton "dérogation". Donc, il faut aussi expliquer aux gens ce que cela représente de déroger au système. Tout cela fait partie d'un travail de sensibilisation que l'on souhaiterait mener en collaboration avec la commune.

**Guy MOUREAU** : Donc quand une collectivité est retenue, il y a des collaborateurs, des accompagnateurs du projet qui sont là pour expliquer et participer aux actions avec les gens, les propriétaires...

**Olivier NORMAND** : Voilà. Ce que j'ai oublié de mentionner, c'est la durée à proprement parler des expérimentations. On souhaiterait, dans la mesure du possible, bénéficier de deux fois deux saisons (deux étés, deux hivers). On peut démarrer les expérimentations à l'été 2009, pour avoir été 2009, hiver 2009, été 2010 et hiver 2010. Cela nous permettrait d'avoir un retour sur l'acceptabilité de ces solutions-là.

**Karim GHENDOUF** : Méfiez-vous de Guy Moureau qui a pris une avance très importante dans notre Région et pas seulement dans notre Région (*rires dans la salle*). Ils ont déjà tout fait ! Le Maire est convaincu, son conseil municipal est convaincu, ses citoyens sont convaincus, tous les acteurs de sa commune sont convaincus. Il faut que les autres communes puissent arriver – ou tenter d'arriver – à ce que fait Monsieur Moureau depuis des années.

**Emmanuel BERTEAU** : Bonjour, Emmanuel Berteau. Nous sommes producteurs d'énergies renouvelables et aujourd'hui, nous installons des centrales solaires photovoltaïques en toiture intégrées au bâti. Je rebondis sur la présentation sur l'aspect stockage électrique. Pour l'instant, j'ai vu que c'était une expérimentation résidentielle. Est-ce qu'il est imaginable de prévoir une extension à cette expérimentation dans le cadre du projet PREMIO et d'envisager une expérimentation complémentaire qui se passerait dans le cadre de centrales intégrées sur 1000/2000 m<sup>2</sup> de toiture, avec ce même concept d'expérimentation de stockage pour du délestage à des heures de pointe puisque cela fait partie des concepts de R&D sur lesquels on a prévu de travailler ?

Je sais que, par rapport au timing, pour nous, cela pourrait coller et nous sommes un futur membre de CAPENERGIES. Je pose la question, je ne sais pas qui peut me répondre.

**Jean-Christophe DELVALLET** : Sur le principe, bien sûr. Il y a déjà huit expérimentations présélectionnées parmi un portefeuille d'une vingtaine. La démarche reste ouverte, c'est-à-dire que si la commune retenue a des idées ou si des partenaires comme vous ont d'autres idées intéressantes validées par le comité et intéressant la Région et la commune, il y a de la place – le budget le prévoit – pour quelques nouvelles expérimentations qui ne sont pas encore dans les huit.

**Olivier NORMAND** : Il y a déjà également une expérimentation sur une unité de stockage thermique avec une production en solaire thermique. Tout cela pour dire que l'on est dans le cahier des charges. Pour fixer les tailles, on est en aval du poste basse tension, donc on va se situer sur des dizaines de kilowatts, voire des bonnes dizaines de kilowatts mais on ne va pas dépasser les quelques centaines de kilowatts. Donc cela permet de cadrer le dimensionnement.

**Ville de CORRENS** : Commune de Correns, premier village bio de France. Puisqu'on a été réélu, on continue la démarche au niveau du développement durable. On est en démarche Agenda 21. Je voudrais savoir techniquement – puisqu'il y a huit points à remplir – si on doit pouvoir expérimenter les huit points ou seulement une partie ? Parce que je ne sais pas si, à l'échelle d'un quartier ou même d'un quartier, on est capable de pouvoir expérimenter les huit cibles. Par rapport à la régulation, aujourd'hui on est en jour EJP, cela fonctionne très bien. Qu'est-ce que cela peut apporter en plus, parce qu'on a un très bon système avec EDF par rapport à ce qui se fait ailleurs dans le monde ? La régulation, avec EJP, avec les heures creuses, on a quelque chose, me semble-t-il, de très performant

**Marie-Isabelle FERNANDEZ** : L'idée, c'est que la plate-forme gère toutes les expérimentations qu'on vous a présentées, voire plus, puisque c'est complètement ouvert. Un village, cela peut marcher, mais on veut un village où il n'y ait pas que des logements. Il faut qu'il y ait des bâtiments communaux, des commerces. Ce serait bien s'il y avait une résidence tertiaire du type personnes âgées pour pouvoir non pas expérimenter uniquement sur la partie résidentielle mais également sur la partie tertiaire. Quand on dit un quartier, c'est un quartier d'une grande ville ou un village.

En ce qui concerne les tarifs et la gestion de la demande, oui, EDF a un très bon système mais vous restez dans le tarif historique régulé qui ne va durer que jusqu'à fin 2010. Donc après, tout cela ne devrait plus exister. Voilà pourquoi on dit que PREMIO préfigure le réseau électrique du futur, c'est le réseau électrique et les services électriques du futur puisqu'on va pouvoir tester tout cela.

**Jean-Christophe DELVALLET** : Huit, c'est un des critères de sélection, c'est-à-dire que si une commune sélectionne un peu moins de huit, cela sera pris en compte. Si une commune dit : « Les huit m'intéressent et en plus j'ai des idées pour de nouvelles présentations », alors, là c'est du bonus.

**Karim GHENDOUF** : La commune de Gardanne n'a rien à nous dire en voisine ?

**Jean-Claude ROUGON :** Jean-Claude Rougon, directeur des services techniques de la ville de Gardanne. Je me posais deux questions. Vous parlez en aval des transformateurs mais est-ce que cela veut dire que vous avez l'intention d'aller chez tous les habitants qui sont derrière ce transformateur ou est-ce que ce sera un panel qui sera retenu ? Je suppose que ce sera plutôt cette deuxième solution, parce que tous les habitants ne voudront pas forcément y participer.

J'ai une autre question concernant la date du 30 juin. On sait tous qu'il vient d'y avoir des élections, les commissions Environnement ne sont pas encore forcément nommées. Il faut, pour avoir un minimum de concertation, essayer d'aller voir, parmi la population et les associations, quels sont ceux qui sont intéressés. Le temps de monter de tout cela et d'avoir ensuite une délibération du conseil municipal – puisqu'il faut la joindre dans le dossier est-ce que le 30 juin, ce n'est pas un peu juste ?

**Jean-Christophe DELVALLET :** Sur votre première question, vous verrez que, dans le terme de référence de l'appel à candidatures, pour chaque expérimentation, on met une cible idéale. On dit : « Pour telle expérimentation, l'idéal serait 20 résidences individuelles, pour une autre, ce serait 50 appartements ». On vous fixe des cibles idéales mais on ne cherche pas l'exhaustivité sur un quartier ou sur un village.

Pour la deuxième question, on a jugé que trois mois, c'était raisonnable. Effectivement, il y a eu une échéance récente. Si on veut se laisser ensuite le temps d'une bonne concertation avec la collectivité locale, le temps de bien préparer les expérimentations et de les mettre en oeuvre, il me semble que trois mois, c'est vraiment la durée maximale raisonnable.

**Pierre BLANC, Maire de La Mure-Argens :** Je suis fraîchement réélu, mais avec un nouveau projet 2008-2014 dans lequel on intègre les questions énergétiques. Je précise que je suis l'élu d'une commune de 320 habitants en montagne. Je profite au passage pour dire que, comme souvent, comme beaucoup d'appel à projets de la Région, on n'est pas avec vous, parce que, par définition, les petites communes n'ont pas un CSDU qui va produire du biogaz et ont ainsi beaucoup de mal à rentrer dans les critères tels qu'ils sont.

Cela m'amène à une autre remarque qui concerne aussi cette dimension de commune : celle de la capacité à répondre aux appels à projets. C'est un métier, je dirais presque. Je souhaiterais que vous calibriez l'attente en termes de réponse ? C'est trois pages, dix-huit pages, le document ne le dit pas et n'oubliez pas qu'il y a beaucoup de communes dans cette Région qui n'ont pas les services techniques, la capacité d'ingénierie pour répondre à un appel à projets. Merci.

**Karim GHENDOUF :** C'est assez juste ce que vous dites. Les petites communes n'ont pas forcément l'administration qui est en capacité de répondre à ce type de projets mais c'est la raison pour laquelle nous travaillons et nous accompagnons, à l'échelle de la Région, les communes, les communautés de communes, les communautés de pays, les communautés d'agglomérations. C'est là-dessus qu'il faut s'appuyer pour qu'elles soient en relais des petites communes. Vous, en tant que Maire d'une petite commune, vous êtes certainement adhérent à une communauté de communes. C'est par ce biais-là que vous pourriez participer à l'appel à projet

PREMIO et aux autres dispositifs de la Région. A un moment donné, pour être pertinent, il faut une échelle suffisante. Sur un certain nombre de cibles – les transports, l'habitat, les questions d'énergie et d'eau –, on contractualise plus facilement avec des communautés de communes qu'avec des petites communes. Malgré tout, je ne connais pas de communes qui n'ont pas réussi à avoir l'écoute de la Région sur les questions d'énergie et d'environnement. J'entends votre souci qu'une petite commune n'a pas forcément l'administration. Donc il faut passer par la communauté de communes. Cela a d'ailleurs été le souhait du législateur de mutualiser les moyens.

**Guy MOUREAU** : Juste une précision par rapport à ce que vient de dire Karim Ghendouf. La volonté politique est nécessaire pour faire de l'action développement durable. La volonté politique passe aussi beaucoup par la proximité. Dans le projet en question, il est bien indiqué qu'il faut associer les gens dans les actions de quartier avec les entreprises, les commerces et faire beaucoup de pédagogie. Il me semble que le lieu idéal pour faire cela est la commune parce que les structures intercommunales, c'est de la synergie, de l'efficacité. Tout dépend de la structure intercommunale, également. Lorsque ce sont des communes un peu diverses, qui ne sont pas sur un bassin de vie réelle, c'est un peu plus complexe. Dans le cas qui est le nôtre, si on veut être efficace, c'est la commune. Il faut motiver les élus, la commission, le conseil, les associations, c'est un travail de proximité très important.

**Karim GHENDOUF** : C'est absolument juste. Les cas de figure sont différents mais ce qu'il faut retenir, c'est qu'il faut de la volonté politique. Si les élus, dans le cadre de cet appel à projets, ont une véritable volonté, la Région les soutiendra dans leur démarche. Que vous soyez une petite commune, une communauté moyenne ou une communauté de communes, vous trouverez écho, vous avez les coordonnées des personnes qui s'occupent de cet appel à projets.

**Jean-Christophe DELVALLET** : Il n'y aura pas de pesée des documents de réponse. On va privilégier la qualité des réponses plutôt que la quantité. De toute façon, vous avez tous identifié notre dynamique chef de projet, Céline Auger. Si, dans votre processus de réponse, vous avez des questions, vous les adresserez à Céline. Comme il se fait traditionnellement dans des appels d'offres, si ce sont des questions d'intérêt général, Céline répondra à la question mais à tous les candidats pour que tout le monde ait le même degré d'information.

**Emmanuel BERTEAU** : Une question concernant l'aspect entreprise. Dans la maîtrise de l'énergie, on voit bien qu'il y a les aspects collectivités et résidentiels. J'ai une mauvaise visibilité sur l'aspect maîtrise de l'énergie sur l'environnement de l'entreprise, de l'industrie.

Tout à l'heure, vous avez parlé de production thermodynamique. La thermodynamique n'est pas forcément intégrée au bâti. Donc, ce serait une approche de faire du stockage en ayant une problématique intégrée au bâti sur de grandes surfaces de toit, en utilisant du photovoltaïque et avec une forme de stockage qui n'est pas forcément de la batterie mais d'autres formes de stockage (stockage en compression gaz...). Pour les collectivités qui sont intéressées, on pourra en parler.

**Jean-Christophe DELVALLET** : Vous le verrez, dans les termes de référence de l'appel à candidatures, ce qui est nécessaire, c'est du résidentiel, du tertiaire, des

petits commerces. L'industrie n'est pas nécessaire, ce qui ne veut pas dire que cela est interdit. Si une commune répond avec quelques applications industrielles, pourquoi pas. La condition, c'est que tout cela reste dans la bulle qui est en aval d'un poste basse tension.

**Karim GHENDOUF** : Il y a un certain nombre de communes ici présentes, qui participent déjà à un certain nombre d'actions et qui peuvent très bien faire acte de candidature sur les cibles souhaitées et affiner le projet, comme il a été clairement expliqué. Donc, il ne faut pas être effrayé par le dossier. Il faut faire acte de candidature. A partir de là, vous avez du temps pour travailler le projet avec PREMIO

**Jean-Christophe DELVALLET** : Je rappelle que pour la plate-forme PREMIO, il y aura une collectivité locale retenue mais on aura eu connaissance, à travers le dépouillement des dossiers, des bons dossiers et l'un des objectifs affichés du projet, en accord avec la Région, c'est de le répliquer. Donc les bons dossiers qui n'ont pas été retenus seront les candidats tout naturels pour une réplification rapide.

**Karim GHENDOUF** : Je ne vais pas conclure, je vais simplement vous remercier de votre participation et remercier particulièrement ceux qui sont intervenus ce matin, les responsables de CAPENERGIES puis l'ensemble des interlocuteurs et Monsieur Guy Moureau qui nous a présenté le travail qu'il fait depuis des années et qu'il va continuer à faire. D'ailleurs, Monsieur Guy Moureau est une personne-ressource, il est assez disponible pour aider les élus locaux et partager son expérience. Il le fera volontiers, il le fait d'ailleurs dans le cadre d'une association d'élus au niveau national et régional.

On remercie tous les intervenants qui ont présenté leurs projets durant cette journée. L'objectif, c'est d'aller de l'avant avec les territoires. La Région a choisi, avec ses partenaires, de ne pas le faire seule. La Région a choisi de travailler avec l'ensemble des territoires pour faire en sorte que l'enjeu de l'environnement trouve des solutions qui sont relativement simples, si tant est qu'on s'y penche, si tant est qu'on soit convaincu. Il faut que nous soyons des porteurs de cette ambition d'un développement différent, qui garantisse le développement des activités économiques tout en respectant notre environnement et notre avenir

Vous l'avez compris, cette journée a montré la nécessité de ces échanges et de cette collaboration entre l'ensemble des acteurs, que ce soient des élus, que ce soient des institutions, que ce soient des entreprises innovantes réunies autour de CAPENERGIES ou celles qui se développent par ailleurs.

Merci de ce travail effectué. Nous espérons tous collectivement que l'appel à projets PREMIO soit une réussite et que le plus grand nombre de communes puissent répondre à cet appel à candidatures. Comme il vous a été dit, nous sommes dans une expérimentation. Si cette expérimentation réussit, elle sera amenée à se reproduire. Nous aurons donc des retours d'expérience. Notre souhait est de faire partager le plus largement et de diffuser cette expérience à l'échelle régionale. Si les communes ne sont pas prêtes immédiatement, elles seront prêtes certainement demain et bénéficieront du retour d'expérience des premières. Mais il faut quand même répondre à cet appel à projets. N'ayez pas peur du dossier qui pourrait vous

paraître compliqué. Vous avez des personnes qui sont là pour vous aider à répondre à l'appel à projets.

Vous savez également qu'il y a d'autres soutiens de la Région pour vous engager dans une démarche de développement durable à l'échelle de votre commune ou de votre communauté de communes. N'hésitez pas, nous avons pas mal de plans locaux d'Energie Environnement qui ont été contractualisés. D'autres sont à venir. Nous avons besoin des territoires pour réussir le développement durable de notre Région. Donc, la balle est dans votre camp. Nous, nous avons la mission de vous accompagner et nous le ferons le mieux que nous pouvons. Ce n'est pas une question de moyens. Je crois que Monsieur Moureau l'a bien dit, c'est une question de volonté avant tout et de projets partagés.

Prochain rendez-vous pour le séminaire de clôture EMERGENCE 2010 qui se déroulera le 30 mai 2008 à l'Hôtel de Région. Vous serez tous conviés et j'espère que vous serez nombreux à y participer.

Merci. Le 30 mai, je serais un peu plus présent et dans les mois qui viennent aussi. Les élus peuvent nous solliciter, les techniciens, également. On est là pour cela. Nous allons reprendre le bâton de pèlerin de la Région pour faire avancer ces questions qui sont très importantes, sans revenir sur le contexte de notre Région en matière d'énergie.

Merci à vous tous. Bonne fin de journée.